



### PRODUCTIONS VÉGÉTALES



## BPREA Cultures légumières

Formation par apprentissage ou formation continue  
(Code RNCP 29257 | Niveau BAC)

#### Période d'entrée en formation

Novembre

#### Durées de la formation

Formation continue : 11 mois

- 34 semaines au centre (35 heures par semaine)
- 9 semaines de stage

Apprentissage : 2 ans

- 34 semaines au centre (35 heures par semaine)
- 66 semaines en entreprise

#### Lieu de formation

ÉFEA Nantes sur le site Chambre d'agriculture (44)

#### Objectif de la formation

Acquérir de solides compétences et des méthodes indispensables pour assurer le pilotage et la gestion d'une entreprise agricole.

#### Blocs de compétences (UC)

- Se situer en tant que professionnel.
- Piloter le système de production.
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème.
- Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise.
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.
- UCARE au choix : Réaliser les travaux mécanisés : conduite en sécurité, réglage des outils attelés pour une utilisation optimisée | Mettre en œuvre une activité agritouristique ou pédagogique sur l'entreprise agricole | Réaliser les opérations de production de plantes aromatiques et médicinales | Réaliser les opérations de production de petits fruits | Valoriser l'arbre au sein d'un système agricole.

#### Les +

- Multimodalité avec des apports théoriques, travaux pratiques sur plateforme pédagogique de la Chambre d'agriculture, sur entreprise agricole, études de cas concrets, enquêtes terrain et visites d'entreprises. Digitalisation (plateforme numérique) et formation à distance (classe virtuelle).
- Dans le cadre d'un parcours personnalisé, il est possible de suivre et de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Le réseau Chambre d'agriculture permet un contact privilégié avec les équipes de conseillers accompagnant les projets d'installation.



# BPREA Cultures légumières

Formation par apprentissage ou formation continue  
(Code RNCP 29257 | Niveau BAC)

# éfea

## Sanction de la formation

La certification est obtenue une fois la totalité des unités capitalisables (UC) acquises. La validation d'une UC donne lieu à une attestation de capacité. Chaque UC a une durée de validité de 5 ans.

## Publics concernés

- Apprenti
- Demandeur d'emploi
- Salarié en contrat de professionnalisation, en reconversion, en évolution professionnelle ou en activité

## Métiers visés

- Responsable d'une entreprise agricole
- Salarié agricole hautement qualifié
- Chef de culture

## Suite de parcours

Il est possible de compléter sa formation avec un Certificat de spécialisation (CS) ou la formation Technicien-agriculteur en agriculture urbaine.

## Tarif et financements

- **Apprenti** : financement par les OPCO
  - **Demandeur d'emploi** : financement par le Conseil régional des PdL
  - **Salarié** : financement par Transition Pro dans le cadre d'un projet de transition professionnelle
- Nous consulter pour obtenir un devis.

## Pré-requis

- Être titulaire, au minimum, d'un diplôme de niveau CAP/BEP.
- Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme : avoir suivi un cursus complet de seconde ou justifier de 3 ans d'expérience (salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat) dans un secteur non agricole ou d'1 an dans le secteur agricole.

## Conditions d'inscription

Pour vous inscrire à cette formation :

- Contacter ÉFEA Nantes par mail ou téléphone.
- Participer à une réunion de présentation de la formation, un entretien individuel avec des tests de positionnement (si nécessaire).
- Compléter le dossier de candidature et le renvoyer.

## Contact

ÉFEA Nantes (44)

formation-insertion@pl.chambagri.fr | 02 53 46 60 53

## Responsable de la formation

Sandrine GUERIN

## Délais d'accès

Votre entrée en formation est conditionnée par l'accord de financement. Le courrier d'admission vous parviendra au plus tôt, deux mois avant le début du parcours.



## Evaluation des acquis

Les évaluations sont basées sur un entretien d'explicitation oral, avec pour support de présentation un document de synthèse ou un dossier écrit et structuré est obligatoire.

La validation des capacités s'appuie sur les situations professionnelles et la pratique en entreprise.

## La formation en chiffres (rentrée 2022-2023)

- Taux d'obtention du diplôme en cours de calcul
- 8/10 note de satisfaction de la formation

## Accessibilité de la formation par la VAE

La formation est accessible par la VAE en application des dispositions du code du travail.



Nos formations et nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contacter la référente handicap : Sandrine LANDRIAU au 02 53 46 60 53 | [www.monparcours handicap.gouv.fr](http://www.monparcours handicap.gouv.fr)



Tél. 02 53 57 18 40  
formation-insertion@pl.chambagri.fr  
[www.efea-formation.fr](http://www.efea-formation.fr)

9 rue André-Brouard - CS 70510  
49105 ANGERS Cedex 02



Les conditions générales de vente sont accessibles sur simple demande ou sur notre site internet.